



Notre Entreprise

APR2 (Atelier PRO RESEAUX Recyclage) a pour activité principale la déconstruction des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et de produits de communication en fin de vie, maillon incontournable d'une filière d'élimination des déchets électroniques.

Notre société s'est entourée d'un réseau de partenaires industriels agréés pour assurer, conformément à la réglementation en vigueur, l'élimination des toxiques ainsi que le recyclage des matières, issus de la déconstruction et du tri.

Installé à Bonnières sur Seine (Yvelines) sur 25 000 m², nous avons aujourd'hui une capacité de traitement de plus de 6 000 tonnes/an de matériels électroniques obsolètes.

A son objectif environnemental, notre société a joint un objectif social : APR2 est une **Entreprise Adaptée**, structure spécialisée dans la formation et l'insertion de personnes en situation de handicap.

APR2 permet aux entreprises privées et publiques de satisfaire à deux de leurs obligations légales :

- Le traitement propre de leurs DEEE (loi de 92 sur les déchets, application juillet 2002).
- L'obligation d'emploi de personnel handicapé (loi de 87).

Le service offert par APR2 comprend :

- L'enlèvement, le conditionnement et le transport des matériels destinés à la destruction ;
- Le traitement des toxiques et le recyclage des matières en conformité avec la réglementation européenne et nationale (loi du 13 juillet 1992 art.1) sur la protection de l'environnement ;
- La fourniture d'un Bordereau de Suivi de Déchets (BSD) et la délivrance d'un Certificat de Destruction ;
- L'attribution d'équivalences horaires (unités bénéficiaires).



Développement Durable

APR2 a obtenu le **premier Prix Européen de l'entreprise Innovante 2009** pour la mise au point d'un éco matériau issu du recyclage des plastiques provenant des déchets électroniques.

Vous pourrez découvrir ci-dessous quelques applications :



Terrasses : Pour les plages de piscines, SPA, pontons, mais aussi portails, clôtures ... en milieux salins secs et humides.

Clins de bardage : Pour l'habillage et l'isolation des murs extérieurs des habitations, édifices publics et pour toute construction ou rénovation.



Mobilier urbain : Jardinières réalisées en bois composites résistantes aux intempéries, rayons ultraviolets...

Des portoirs à fleurs : Concept primé au concours Lépine en éco-matériau durable et résistant, 100 % écologique.



Les avantages de nos produits en termes d'alternatives écologiques :

- pas de recours aux ressources provenant des énergies fossiles
- participe à la réduction des gaz à effet de serre (CO₂)
- valorisation permettant d'éviter l'enfouissement ou l'incinération des déchets ultimes
- pas de recours aux produits issus du bois (lutte contre la déforestation)

APR2 : SAS au capital de 91 500 euros - RCS Versailles B 442 231 783 - APE 3832Z
Siège social : Village d'Entreprises ZI RN13 – 78 270 BONNIERES SUR SEINE
Tél : 01 30 98 58 20 - Fax : 01 30 42 29 93 – E-mail : apr2@proreseaux.com